



PLÉNIÈRE CICM DU 22.05.2018 : EN BREF

Cette deuxième séance plénière a été l'occasion de poursuivre la procédure organisationnelle de la CICM à travers ses différents organes et représentations : le bureau (composé de Roland Debély, Brigitte Lembwadio-Kanyama, Denise Efyonay, Céline Maye, Thomas Facchinetti et Sébastien Giovannoni) a été complété par les représentant-e-s des collectivités migrantes, Madame Samantha Bailod Llovera et Monsieur Hekmat Homsî. Les membres ont également pu manifester leur intérêt à prendre part aux deux groupes de travail qui seront activés en 2018 : 1) « Accueil et information des personnes nouvellement arrivées et boîte à outils pour les communes » et 2) « Freins à l'intégration professionnelle des migrant-e-s qualifié-e-s ».

Une place importante a été accordée aux échanges entre les membres qui ont notamment porté sur les difficultés rencontrées par les personnes au bénéfice d'une admission provisoire (en particulier les ressortissant-e-s érythréen-ne-s) ou d'un permis B.

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter le rapport de législature 2013-2017 et les recommandations 2018-2021 ainsi que le projet pionnier du Conseil d'Etat en matière de discrimination dans l'administration cantonale tel qu'il a été présenté lors de la conférence de presse du 14 mai 2018.